Image not found or type unknown

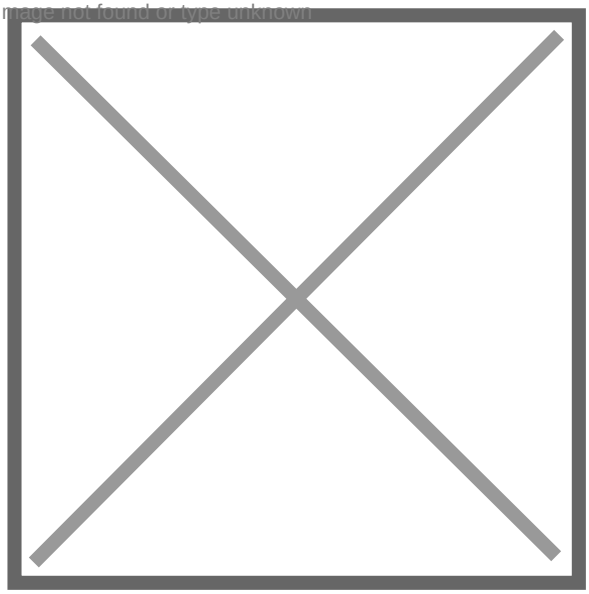

Changement de statut étudiant (algérien) à salarié

Par **nounou95**, le **02/06/2010** à **10:25**

Bonjour,

Je suis un jeune étudiant algérien de 26 ans diplômé ingénieur (informatique) et master (management-informatique). Je suis actuellement en fin de stage. L'entreprise au sein de laquelle j'effectue mon stage me propose un CDD d'un an en tant que chef de projet junior IT. Raison pour laquelle je veux entreprendre un changement de statut, afin d'exercer à plein temps une activité professionnelle de plein droit.

Les questions sont les suivantes:
- Quel titre de séjour pourrai-je obtenir (à savoir mention "salarié" ou "travailleur temporaire")?
-Le métier que je souhaite exercer (Chef de projet junior IT) serai-t-il susceptible de faire l'objet d'un refus ou au contraire d'une acceptation de mon changement de statut?
-Quand dois-je faire cette demande de changement de statut et auprès de qui? Combien de temps dois-je attendre pour avoir une réponse?
-Puis-je commencer le travail tout de suite?
-S'il y a refus, que se passe-t-il? Resterai-je en France uniquement jusqu'à expiration de mon titre de séjour étudiant? Pourrai-t-il être renouvelé?
-Dans ce type de dossier les autorités s'intéressent-elles au logement? Je suis en résidence universitaire cela peut-il poser problème?Quelles seraient alors les solutions?
-Quelles sont les conditions d'acceptation de cette demande en général?

Merci par avance de l'aide que vous m'apporterez.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés